

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 11 JUIN 2024

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (5)

Jean-Philippe STEFANINI (Président, en distanciel), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint), Nelly DEVILLE (en distanciel)

Membre absent (2)

Pierrick MERINO (Secrétaire-Adjoint), Rémi BAUDOT

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN, en distanciel)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et en distanciel ; Début de la réunion à 21h 10.

1. Approbation définitive du Compte-Rendu du BD du 21 mai 2024

Le compte-rendu du Bureau directeur du 21 mai est définitivement approuvé à l'unanimité des présents.

2. Communication

. Couverture TV des WOC

Le Président rappelle que, lors du précédent Bureau, il avait été décidé de ne pas financer la retransmission des deux premières manches mais de donner priorité au Championnat du Monde en engageant 8000€ pour leur diffusion. Depuis, l'IOF a cédé les droits à Eurovision Sport.com EBU avec une diffusion gratuite pour la France et des commentaires en français mais sans avant et après course, sans interviews... De ce fait, un devis a été demandé à Robin DEVRIEUX pour retransmettre, via la chaîne 8 Mont Blanc, les Championnats d'Europe et la dernière manche de Coupe du Monde en Finlande.

3. Compétitions

. EOC 2027

Une réunion s'est tenue la semaine dernière entre Laurent ASTRADE, Président du CDCO 73, Robin DEVRIEUX et le Président de la Fédération pour un projet de convention de prêt de cartes pour le dépôt du dossier de candidature. Le Bureau valide.

. WOC 2031

Suite à l'appel à candidatures lancé via la LOC pour connaître les structures intéressées par cette organisation, seule celle de Risoul est parvenue.

Le Bureau directeur valide l'idée d'une diffusion de l'information d'une candidature de la France (20 ans après la Haute-Savoie) lors de l'Assemblée Générale de l'IOF afin de limiter les candidatures concurrentes d'autres pays et d'organiser, en septembre, une rencontre avec les collectivités territoriales pour constituer un dossier à déposer avant la fin de l'année 2024.

4. Relations partenariales

. MAIF

Le Président indique être toujours en attente de la convention et, de ce fait, ne pas souhaiter une communication de la MAIF à ce propos tant que le texte ne sera pas validé.

Il informe d'une demande d'action à Saint-Dié entre le 30 septembre et le 6 octobre sur une demi-journée.

Le Bureau directeur propose de renvoyer vers le CDCO 88 et le club O'Zone.



. OutDoor Vision

Le Président a participé à une réunion de la conférence des utilisateurs. Il lui a été demandé d'intervenir lors de la journée technique prévue le 27 novembre à Montpellier pour présenter ce que fait la CO d'OutDoor Vision.

Le Bureau directeur donne son accord.

Il souhaite que les Ligues soient relancées afin de former les référents dans celles où il n'en existe pas.

5. Relations institutionnelles

. ONF

Le Président indique qu'une réunion s'est tenue le mardi 28 mai avec M. Julien BOUILLIE et David PFEIFFER à propos de la CO pédestre. Celle-ci a été positive en termes d'ambiance et d'écoute, les représentants de l'ONF posant de nombreuses questions. A l'issue de la réunion, l'ONF s'est engagé à faire parvenir un projet de convention d'ici l'été. Celui-ci a été reçu. Il s'appuie largement sur la convention précédente, avec un nombre limité de changements. La modification principale concerne la question des frais de dossiers, mis en place dans les zones à tension (Ile-de-France, Poitou-Charentes...) auxquels, à court terme, il n'est pas possible d'échapper ce qui n'est pas équitable pour le développement de la Course d'Orientation dans tous les territoires d'où la proposition d'une prise en charge de ces frais au niveau fédéral (x € en fonction du nombre de manifestations organisées en forêts domaniales).

Un engagement pour négocier en ce sens sera demandé au Comité directeur à partir de statistiques (nombre de courses organisées lors des deux dernières années). Les ligues seront sollicitées pour fournir les informations au plus vite. En parallèle, la fédération s'engage pour essayer de trouver ailleurs ce financement.

Restent quelques points à éclaircir dans la convention, notamment en utilisant les mêmes termes que ceux présents dans nos règlements.

6. Site internet

Valérie BERGER-CAPBERN présente les points qui restent en discussion dans la finalisation du cahier des charges. Des réponses sont apportées et les points relevant d'une question de politique fédérale seront présentés lors du prochain Comité directeur.

7. Points divers

- Le Président rappelle la demande de report du championnat de Ligue LD AURA, sur le week-end réservé aux jeunes, en raison des conditions météorologiques. Le Bureau directeur valide cette demande exceptionnelle.
- Marie-Violaine PALCAU fait part du projet de convention pour prestataire.
Le Bureau directeur donne un accord de principe, certaines formulations restant à affiner.
- Le Président informe de l'existence du projet Mapant.fr qui transforme les données lidar en carte de Course d'Orientation sans relevé terrain. Il semble nécessaire de rappeler que la génération d'une carte ne donne pas le droit d'entrer dans une propriété, que le règlement cartographique fédéral stipule clairement la nécessité d'un accord du propriétaire du terrain avant toute cartographie. Le bureau valide.
- Le Président signale que le profil du poste pour l'emploi de Chargé de Développement Territorial doit être spécifié avec la ligue Ile-de-France.
- Le Président fait part de quelques problèmes.
 - Le secrétariat administratif est toujours en attente des documents pour l'affiliation de la Ligue Centre.
 - Le CDCO 34 est submergé par des demandes d'organisations de stages dans le Larzac et par les difficultés à obtenir les autorisations. Une réunion avec les communes concernées s'est tenue pour que ce soit celles-ci qui se chargent de demander à chaque propriétaire les périodes autorisées ou non.
 - Le Président du club d'Albertville a fait appel à la FFCO à la suite du départ de son Président. Le Bureau renvoie la gestion de l'aide demandée au CDCO 73.
- Marie-Violaine PALCAU indique que la liste des cartes financées par la Fédération depuis une dizaine d'années est quasi-finalisé. Il reste à voir avec la commission Equipements et Cartographie les modalités de communication (via la LOC et lien sur le site).



Elle signale que le plan cartographie Haut Niveau 2024 est fait avec 4 projets dont 2 qui consistent en extension de projets antérieurs : Mazayes (63), Figayrol (12) et 2 nouveaux projets : Nord-Isère avec le CDCO 38 et La Stèle dans le Puy-de-Dôme co-financé avec le Pôle France de Clermont-Ferrand.

Le Président rappelle le souhait de voir l'ensemble des structures affiliées et les pôles procéder systématiquement à un appel d'offres auprès des cartographes membres associés pour leurs travaux cartographiques.

Fin de la réunion à 23h45.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

